



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

BILAN DU CONSEIL DE FÉVRIER POUR LA MRC DE TÉMISCAMINGUE

Ville-Marie, le 22 février 2018 – Hier avait lieu la séance ordinaire du conseil de la MRC de Témiscamingue. En début de rencontre, un guide s'adressant aux nouveaux témiscamiens a été présenté aux élus. Des informations portant sur la connectivité du territoire ont fait l'objet de discussions, tout comme le Règlement sur les animaux domestiques, alors que le Code d'éthique et de déontologie de la préfète a été adopté.

Deux membres du Comité d'accueil des nouveaux témiscamiens, Véronic Beulé et Catherine Drolet-Marchand, sont venus présenter aux élus le fruit de plusieurs mois de travail : un guide s'adressant aux nouveaux résidents de notre territoire. Ce guide, disponible en format PDF seulement, sera remis aux nouveaux arrivants sur une clé USB. Regroupant des sections intitulées Vivre, Étudier, Famille, Voir, ce nouvel outil pratique se veut une source d'informations utiles pour le nouveau témiscamien, afin qu'il puisse en apprendre davantage sur sa récente terre d'accueil. Des trucs et astuces ponctuent le guide, permettant à celui qui le consulte de bien saisir toutes les subtilités du Témiscamingue. « Première stratégie commune afin d'accueillir nos nouveaux témiscamiens sur une même base, ce guide permettra aux municipalités d'être mieux outillées pour entrer en contact avec leur nouvelle population. L'accueil de nouveaux arrivants est une responsabilité commune sur laquelle nous devons travailler ensemble, que ce soit le milieu municipal, le milieu des affaires ou le milieu de l'éducation. C'est à partir de façons de faire harmonisées et de stratégies communes que nous pourrons ensemble atteindre l'objectif de la planification stratégique d'attirer 500 nouvelles personnes au Témiscamingue. Nous faisons tous partie du succès et ce guide démontre bien que l'accueil des nouveaux arrivants passe par chacun de nous, par chacun de nos milieux. » de souligner la préfète de la MRC de Témiscamingue, Mme Claire Bolduc.

La connectivité faisant partie des dossiers prioritaires de la MRC de Témiscamingue, les élus ont été alimentés sur différents projets touchant ce sujet. Notamment, le projet Luciole, de la MRC de Montcalm, a été présenté suite à un webinaire offert par la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) sur cette initiative.

Le Règlement sur les animaux domestiques, qui entrera en vigueur le 1^{er} mars, a reçu l'appui de 9 municipalités alors que les villes de Ville-Marie et Témiscaming ont leur propre règlement, pratiquement semblable à celui de la MRC. Afin de demeurer proactifs sur ce dossier, les élus ont convenu de noter les points forts et faibles du règlement en cours d'application et de refaire une discussion à ce sujet au début de l'automne. Rappelons que les municipalités peuvent choisir à chaque année de s'inscrire ou de se soustraire à l'application de ce règlement.

Pour clore la séance, les élus ont adopté le Code d'éthique et de déontologie de la préfète. Ce document se doit d'être révisé et adopté suite à l'élection à la préfecture. Un avis public de ce dernier sera fait en mars, précisant les clauses qu'il stipule.

- 30 -

Source :

Véronic Beulé
Responsable des communications
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 229
veronic.beaule@mrctemiscamingue.qc.ca

Pour information

Claire Bolduc
Préfète
MRC de Témiscamingue
(819) 629-2829, poste 246
claire.bolduc@mrctemiscamingue.qc.ca